

**UPLD**  
**Unutea HIRSHON**  
**Séance du 24 juin 2008**



Rapport 30-2008 portant proposition de résolution concernant la  
communicabilité des archives publiques

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les Représentants,

Je suis très satisfaite de voir notre Assemblée reprendre le dossier des conséquences des essais nucléaires. Je crois que nous avons déjà avancé positivement depuis 2005. Des actions que nous avons demandées ont reçu aujourd'hui un début de réalisation : le suivi médical des anciens travailleurs de Moruroa et des populations proches des anciens sites d'essais se met en place ; des réhabilitations environnementales sont en cours dans les îles pour faire disparaître les ruines laissées par le CEP. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire et cela doit rester dans nos préoccupations.

Mais nous devons reconnaître que l'entière vérité n'a pas été faite sur les conséquences de tous les essais nucléaires. Nous ne pouvons pas accepter qu'on nous demande de croire encore aujourd'hui que les cancers de la thyroïde et les leucémies n'ont rien à voir avec les essais nucléaires. Nous ne pouvons pas non plus admettre sans preuves que les 147 explosions souterraines à Moruroa et Fangataufa ont été sans aucun risque pour les travailleurs de Moruroa et pour nos générations futures.

Alors, je pense que nous devons réagir quand nous apprenons que les parlementaires français décident que les archives des essais nucléaires doivent être définitivement incommunicables. N'avons-nous pas droit à la vérité ? En 1992, l'administration Clinton aux Etats-Unis a décidé la communication publique de tous les documents concernant les essais nucléaires américains. « Même si certains de ces documents ne font pas honneur à notre démocratie, nous devons l'entière vérité aux citoyens américains », avait dit la ministre américaine chargée d'inaugurer le site internet qui rassemble ces milliers de rapports et documents jusque-là secrets.

Aujourd'hui, nous-mêmes comme l'ensemble des Polynésiens, nous sommes prêts à accepter, pour mieux comprendre, l'entière vérité sur 30 ans d'expériences nucléaires. Nous ne pouvons pas accepter qu'on prenne prétexte

de la lutte contre le terrorisme ou contre la prolifération nucléaire pour apposer un secret définitif sur des documents qui concernent directement les Polynésiens et leur santé. Quelques-uns de ces documents secrets ont été rendus publics dans la presse et même à la télévision... Je vous lis un seul paragraphe - parmi de nombreux autres du même genre - et vous comprendrez sans peine les vraies raisons de ce secret « éternel » imposé à ces documents.

Voici ce qu'écrit le « compte rendu » secret, daté du 8 août 1966, à propos des retombées radioactives sur Mangareva : « En conséquence, l'influence des vents de basses couches a été plus grande que prévue, et un vent du Nord levé dans ces couches après le tir a poussé les retombées au Sud du champ de tir ; il en est résulté de 18 h à 23 h (02 18 00W à 02 23 00 W) une légère remontée de la radioactivité sur les Gambier, mais celle-ci est restée dans des limites telles qu'il n'a pas été jugé utile d'en avertir les populations qui se seraient affolées inutilement. »

En 2008, notre Assemblée doit dire clairement, au contraire, qu'elle juge utile que ces documents soient rendus publics, au nom de la vérité qui nous est due. Je me réjouis que notre Assemblée soit unanime sur ce point.